

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 02/07/2018 - 15:02**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Université Clermont Auvergne

**Correspondant :** Mme Caroline CHAMBRIARD, Université Clermont Auvergne, 49 boulevard Mitterrand, 63000 Clermont-ferrand, adresse internet : <http://www.uca.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- enseignement supérieur et recherche

**Objet du marché : Op 914 mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment Montalembert**

**Catégorie de services :** 12

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71000000

**Lieu d'exécution et de livraison :** 58 rue Montalembert, 63000 Clermont-ferrand

**Code NUTS :** FRK14

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation, de forme restreinte, concerne une mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'opération 914 ayant pour objet la restructuration partielle du bâtiment Montalembert à Clermont-Ferrand.

Le site Montalembert est composé d'un seul bâtiment de 1251m<sup>2</sup> de surface plancher. Année de construction 1992. Bâtiment de 3 étages. Etablissement classé 5ème catégorie type U avec locaux à sommeil. Exécution du marché en site occupé.

L'objet est la restructuration fonctionnelle du bâtiment dans un objectif de mise en conformité, sécurité incendie, accessibilité.

L'opération sera réalisée en site occupé selon un phasage à définir par le maître d'oeuvre avec le maître d'ouvrage.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le maître d'oeuvre se verra confier une mission de base (ESQ, AVP, PRO, ACT, DET, AOR) avec études d'exécution EXE et les missions

complémentaires DIAG, CSSI, OPC.

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est d'environ 800 000euro(s) HT (valeur juin 2018).

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 20 mois à compter de la notification du marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conforme.

Prix global forfaitaire. Prix révisable. Avance forfaitaire de 5% prévue

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire de chacun des membres du groupement pour les obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra disposer des compétences minimum suivantes :

-architecture

-acoustique

-économie de la construction

-fluides

-structure

-ordonnancement, pilotage, coordination

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de se présenter en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

En revanche, tout opérateur économique qui ne sera pas présenté seul ou en qualité de mandataire, pourra être membre de plusieurs groupements.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Nombre de candidats envisagés : 3

Le jugement des candidatures sera effectué au moyen des critères suivants (par ordre décroissant d'importance) :

-compétences

-capacités techniques et professionnelles des candidats appréciées au regard des réalisations et références présentées, il sera tenu compte des références notamment en matière de restructuration et de réhabilitation d'ERP en site occupé, et de références de mise en conformité incendie de bâtiments existants et accessibilité

-moyens humains, qualifications et expériences des membres de l'équipe

-capacités financières

• Situation juridique - références requises : Pièce n°1 : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1 ou équivalent)

Pièce n°2 : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2 ou équivalent)

Pièce n°3 : pour le ou les architectes, attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou document équivalent pour les candidats étrangers

• Capacité économique et financière - références requises : Pièce n°4 : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfèrent le marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Pièce n°5 : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de chaque entité du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

Pièce n°6 : indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise de chaque entité du candidat

Pièce n°7 : pour la compétence architecturale : une liste de 3 références significatives relatives à des projets effectués au cours des trois dernières années. Pour chaque opération, il sera indiqué le maître de l'ouvrage, la localisation précise de l'opération, la surface utile du projet, le coût HT de réalisation des travaux, les missions précises réalisées, l'avancement du chantier. Une présentation illustrée de ces 3 références significatives à joindre au dossier selon le format suivant : une planche au format A4 recto paysage par référence.

Pièce n°8 : Pour la compétence "études techniques" : une liste de 3 références significatives pour chaque spécialité requise effectuées au cours des trois dernières années avec les indications suivantes : nom du maître d'ouvrage, missions réalisées, nature et importance de l'opération, montant des travaux, avancement du chantier.

Pièce n°9 : attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Autres renseignements demandés :**

- Voir le paragraphe conditions de participations

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 03 septembre 2018 à 16 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 914-MOE-02

**Renseignements complémentaires :** La présente consultation est une consultation en deux phases : une phase candidature au cours de laquelle les candidats ne remettent que leur dossier de candidature une phase offre au cours de laquelle seuls les candidats sélectionnés à l'issue de la phase candidature pourront remettre une offre et participer à la phase de négociation

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 02 juillet 2018

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront formuler leur demande via le profil d'acheteur [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence 914-MOE-02, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des candidatures.

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Université Clermont Auvergne, Direction de l'immobilier et de la logistique 34 avenue Carnot du lundi au vendredi de 8h à 16h, 63000 Clermont-ferrand

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les candidats peuvent envoyer leur dossier de candidature par voie papier ou par voie électronique.

Envoi papier :

Les dossiers sous format papier comprendront un exemplaire original et un exemplaire sur support physique électronique (clé USB).

Les candidats transmettent leur candidature sous pli cacheté soit remise contre récépissé, soit envoyée par tout moyen permettant d'attester la date de réception et la confidentialité, à l'adresse suivante :

Université Clermont Auvergne

Direction de l'immobilier et de la logistique

34 avenue Carnot

63000 Clermont-Ferrand

du lundi au vendredi de 8h à 16h

Envoi électronique dématérialisée :

Les candidats peuvent envoyer leur dossier de candidature via le profil d'acheteur [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

Les candidats doivent utiliser le même mode de transmission pour l'envoi de leur candidature et de leur offre

**Informations complémentaires :**

- La prestation est réservée à une profession particulière

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Recours à un architecte obligatoire pour les travaux soumis à autorisation de construire en application de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecte

- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon, 63033 Clermont-ferrand cedex 1, tél. : 04 73 14 61 00, télécopieur : 04 73 14 61 22, courriel : [greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr](mailto:greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon, 63033 Clermont-ferrand cedex 1, tél. : 04 73 14 61 00, télécopieur : 04 73 14 61 22, courriel : [greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr](mailto:greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr)

## DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

---

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3276653**

### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département :** 63 - Puy-de-Dôme